

PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE

AVIS IMPORTANT POUR TOUS LES FOURNISSEURS DE CIC

Mai 2011

Depuis le 17 janvier 2011, Croix Bleue Medavie est responsable de l'administration des demandes relatives au *Programme fédéral de santé intérimaire* (PFSI).

En tant que nouveaux administrateurs du PFSI, nous aimerions vous rappeler que **TOUTES** les demandes relatives aux adhérents du PFSI **DOIVENT** être soumises à Croix Bleue Medavie aux fins de traitement. L'ancien administrateur des demandes relatives au PFSI n'est plus en mesure de traiter vos demandes ou de vous fournir des renseignements.

Les demandes de règlement à l'égard de services présentées avant le 17 janvier 2011 ne nécessitent pas la signature des clients. En revanche, toutes les demandes de règlement à l'égard de services présentées **après le 17 janvier 2011** doivent être signées par les clients, exception faite des demandes de règlement à l'égard de services fournis et d'interventions faites dans un hôpital ou un service d'ambulances et des demandes facturées par des agences de facturation tierces.

Veillez noter que les demandes à l'égard de services qui avaient été présentées avant le 17 janvier 2011 et qui vous ont été retournées par l'ancien administrateur des demandes peuvent être présentées à Croix Bleue Medavie au moyen de l'ancien formulaire de demande de règlement, sur lequel la signature du client n'était pas exigée.

Nous vous encourageons à présenter vos demandes par l'intermédiaire du service de soumission électronique des demandes de règlement, sur le site Web sécurisé des fournisseurs à l'adresse <https://provider.medavie.bluecross.ca>.

D'autres services sont également offerts sur le site Web sécurisé des fournisseurs; vous pouvez notamment mettre à jour les renseignements de votre fournisseur, présenter des demandes de préautorisation, télécharger des formulaires de demande et accéder aux bulletins des fournisseurs ainsi qu'au tableau des avantages le plus récent.

Nous vous remercions de votre patience au cours de cette période de transition, et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements concernant le PFSI ou Croix Bleue Medavie.

Vous pouvez communiquer avec nous sans frais au 1-888-614-1880, par télécopieur au 506-867-4651 ou par courriel à l'adresse CIC_Inquiry@medavie.croixbleue.ca.

Notre adresse postale est la suivante :

Programme fédéral de santé intérimaire
Croix Bleue Medavie
644, rue Main, C.P. 6000
Moncton (N.-B.) E1C 0P9

